



Tel fier
qui ne tue pas

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/06/2020

- Les procès-verbaux du Conseil Municipal du 23 Mai 2020 ne faisant l'objet d'aucune observation de la part de l'ensemble des Élus présents ou représentés, le Conseil a pu débattre sur les questions à l'ordre du jour :
- Le compte administratif de la commune pour 2019 qui, tout à fait régulièrement présentait un excédent de + 2799665.49€ en section de fonctionnement et un déficit de – 607422.05€ en section d'investissement, déficit aussitôt comblé par affectation du résultat (16 voix pour, 3 voix contre).
- Même répartition des votes sur le compte de gestion de notre Receveure-Percepteure.
- Suite à proposition et conformément à nos engagements, la non augmentation des taux des taxes locales a été reconduite.
- Enfin, c'est d'une seule voix que les Élus ont pris la décision de lancer le projet de construction de nouveaux vestiaires pour le développement du football, dans tous ses accès, de conception, à la réalisation, en passant par la maîtrise d'œuvre, les marchés publics, les recherches de subventions multiples et diverses.

La réunion s'achèvera par les élections des commissions indispensables :

- Commission des impôts
 - De contrôle de la régularité des listes électorales
 - D'appel d'offre
 - Du CCAS.

Le Maire,

Joël LEMAIRE